

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 19 au dimanche 25 septembre 2022



POLICE
RIVIERA

257 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

109 interventions



SDIS
RIVIERA

12 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Montreux



Clarens, 20.09.2022 – 1520 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à l'avenue du Châtelard, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

20.09.2022 – 2350 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise dans la cour du collège de Montreux-Est auprès de quatre personnes qui importunent le voisinage en diffusant de la musique à un volume sonore excessif. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.



Clarens, 24.09.2022 – 1115 : accident de la circulation avec blessée

Une cycliste circule au guidon de son vélo électrique à l'avenue du Lac, sur un passage pour piétons, lorsqu'elle percute une voiture circulant normalement en direction de Montreux. Lors du choc, elle heurte avec sa tête le pare-brise du véhicule avant de chuter au sol. Légèrement blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier et conduite à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.



Clarens, 24.09.2022 – 1935 : conduite dangereuse – pollution sonore

En cours de patrouille motorisée sur la route de Chailly, les policiers interceptent un motocycliste qui accélère inutilement devant eux, avant de rouler sur la roue arrière de son engin (wheeling) sur une trentaine de mètres. Lors des contrôles, il est également constaté que la fixation de la plaque d'immatriculation n'est pas conforme. L'intéressé est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



Vevey



19.09.2022 – 0555 : accident de la circulation avec blessé

Alors qu'il circule sur le Boulevard d'Arcangier, un scootériste élève-conducteur s'assoupit et dévie de sa trajectoire. Il heurte avec son engin la bordure du trottoir longeant sa voie de circulation puis percute un arbre ainsi qu'un panneau de signalisation, avant de chuter au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Son permis d'élève est saisi et un rapport d'accident est dressé par Police.



23.09.2022 – 0855 : délit de pêche

En cours de patrouille, les policiers interpellent un homme alors qu'il pêche sur les enrochements situés sur le Quai Ernest-Ansermet, en faisant usage de leurres sans être en possession d'un permis de pêche. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.



23.09.2022 – 1725 : inquiétude pour une personne

Les services de police et d'ambulance interviennent dans un logement de l'avenue de Nestlé auprès d'un homme ne répondant pas aux différentes sollicitations du personnel du centre médico-social. Sur place, la porte palière de son appartement est enfoncée. L'intéressé se trouve allongé sur son lit, dans un état de semi-conscience. Les pompiers interviennent pour l'évacuer par l'extérieur au moyen d'un camion échelle. Il est ensuite acheminé en ambulance à l'Hôpital Riviera Chablais. Cette intervention nécessite la fermeture momentanée de la route.



24.09.2022 – 0215 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise dans un établissement public de la Place de la Gare pour de la musique diffusée à un volume excessif, troublant le repos du quartier. Le gérant est prié de prendre les dispositions nécessaires pour cesser d'importuner le voisinage. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Veytaux



Contrôle de circulation

Un contrôle de circulation est organisé à l'avenue de Chillon, le mercredi 21 septembre entre 16h00 et 19h00. Plus de 80 véhicules sont interceptés et contrôlés, dont onze automobilistes en excès de vitesse. Diverses autres infractions sont constatées, dont cinq qui aboutissent à des dénonciations à l'autorité compétente, pour conduite sous mesure administrative et irrespect des prescriptions techniques. Douze amendes d'ordre sont délivrées et de nombreux automobilistes sont sensibilisés aux campagnes de prévention visant à lutter contre les comportements routiers inadaptés et les modifications techniques non-conformes apportées aux véhicules, respectivement la pollution sonore.

Hors Riviera



19.09.2022 - 0430 : en renfort pour un incendie à Glacier 3000

Un incendie se déclare au Restaurant Botta de Glacier 3000, aux Diablerets (commune d'Ormont-Dessus). L'incendie ne fait pas de blessé, mais nécessite la mise en place d'un important dispositif de sécurité. Une équipe du SDIS Riviera est également mobilisée avec le Véhicule Poste de Commandement (VPC). Composé de trois pompiers spécialement formés pour ce type de missions, l'équipage a apporté son soutien aux différents responsables de l'intervention tout au long de la journée.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
20.09.22	Glion, rte de Glion	50 km/h	69 km/h	*	30	*
21.09.22	Veytaux, av. de Chillon	50 km/h	66 km/h	2'086	11	0.527 %
22.09.22	Jongny, rte de Châtel-St-Denis	50 km/h	66 km/h	*	4	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixe

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	17'516	17	0	0.097%